

# LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ACCOMPAGNE LE SERVICE CIVIQUE



ENGAGÉS DEPUIS 1866,  
MOBILISÉS AUJOURD'HUI POUR LE SERVICE CIVIQUE

# ÉDITO

## ASSOCIATIONS, DONNEZ DE L'ÉLAN À VOS PROJETS AVEC LE SERVICE CIVIQUE !

La Ligue de l'enseignement constitue le premier réseau associatif d'accueil de volontaires engagés en service civique : depuis sa création en 2010, 13 500 jeunes de 16 à 25 ans ont choisi de s'investir au sein de nos fédérations et associations affiliées.

Présent sur tous les territoires, notre mouvement propose une grande variété de missions et dispose d'un savoir-faire important pour répondre aux attentes des jeunes comme des responsables associatifs.

De la définition de la mission à l'accompagnement des volontaires, la Ligue de l'enseignement s'engage à vos côtés pour un service civique utile aux jeunes, utile aux associations, utile à la société.

### Qu'est-ce que la Ligue de l'enseignement ?

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement réunit des associations et citoyen.nes engagé.es au quotidien pour l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Nos 103 fédérations départementales, en métropole et outre-mer, assurent l'accompagnement de proximité de centaines de milliers de bénévoles, volontaires et professionnel.les engagé.es dans près de 30 000 associations locales.

### Service civique : l'essentiel à retenir

- ▷ Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général.
- ▷ Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap), sans condition de formation, de compétences ou d'expériences préalables.
- ▷ La mission se déroule sur une période de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger, pour une durée hebdomadaire de 24h en moyenne.
- ▷ Elle peut être effectuée au sein d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (hôpitaux, musées, collèges, lycées...).
- ▷ L'engagement est indemnisé\* en reconnaissance du service rendu à la Nation et pour permettre à tous de vivre cette expérience.

\* au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 573 €/mois minimum selon la situation sociale du volontaire + prise en charge par l'État de la protection sociale







**Rejoignez la communauté  
du service civique !  
La Ligue de l'enseignement  
accompagne votre association, car :**

Nous savons combien la mobilisation de jeunes volontaires apporte aux associations, renforce leurs équipes, confronte leurs projets à un regard nouveau, leur permet d'engager de nouvelles actions ou de les développer auprès d'un public plus large.

Nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'offrir aux jeunes l'occasion d'être acteurs.trices de leur propre parcours, quels que soient leur contexte familial, social, leur lieu de vie ou leur niveau de qualification, en vivant une expérience valorisante et qui a du sens.

Nous pensons que le service civique constitue un formidable espace d'expérimentation, de partage et de transmission des valeurs de la République : une étape de vie enrichissante qui participe de l'émergence d'une société responsable, inclusive et solidaire.

Nous souhaitons partager notre expérience en accompagnant de nouvelles associations dans leur découverte du service civique, au bénéfice des jeunes, de leurs bénévoles comme des publics bénéficiaires de leur action.

Votre association souhaite accueillir un ou plusieurs volontaires ?

**Vous trouverez auprès de la Ligue  
de l'enseignement toute l'aide nécessaire  
pour saisir à votre tour cette opportunité !**



**PAULINE OLIVIER, 24 ANS,  
ENGAGÉE POUR L'ÉGALITÉ  
ET LA FRATERNITÉ**

Pauline Olivier s'est engagée en service civique au sein de la fédération de la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique. Avec d'autres volontaires, elle s'est investie dans la réalisation d'un programme de lutte contre les discriminations et les préjugés.

*« Ce que je retiens d'abord de cette expérience, ce sont les liens forts noués avec les autres volontaires.*

*À la fin de notre mission, nous sommes d'ailleurs restés en contact et nous avons décidé de poursuivre notre engagement, en montant un café associatif à Nantes : un espace convivial favorisant les échanges, ouvert aux initiatives individuelles comme aux associations locales rencontrées pendant notre service civique. »*

# UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR UN SERVICE CIVIQUE DE QUALITÉ

En affiliant votre association, vous pouvez bénéficier de l'agrément national de la Ligue de l'enseignement pour mobiliser des volontaires en service civique.

Simplification des démarches, aide au recrutement et à la définition des missions, accompagnement et formation des volontaires et de leurs tuteurs.trices : cet accompagnement de proximité est fondamental pour faire du service civique une expérience de qualité pour les jeunes et les associations qui les accueillent.







**JACQUES GAROT,**  
RESPONSABLE  
D'UNE ASSOCIATION  
D'ÉDUCATION POPULAIRE

« Grâce à l'agrément de la Ligue de l'enseignement, nous accueillons chaque année un à deux volontaires en service civique », témoigne Jacques Garot, membre du bureau de l'Amicale Laïque de Cancale, association affiliée à la fédération d'Ille-et-Vilaine.

« Au sein de l'association, les volontaires sont un vrai plus. En contact avec les enfants aux côtés des animateurs et bénévoles, ils tissent des liens avec les familles pendant les activités. Leur sens du contact nous a également permis de mobiliser des jeunes pour participer à notre tournoi sportif annuel.

En tant que tuteur, j'apprécie tout particulièrement de pouvoir bénéficier d'une formation adaptée qui me permet d'échanger sur mes expériences d'accompagnement de volontaires. »

**Le service civique :  
un pari gagnant-gagnant**

Le service civique renforce la vie associative et constitue une opportunité pour les jeunes comme pour les associations qui les accueillent.

Par leur action, les volontaires renforcent souvent les liens entre les bénévoles, aux côtés des salariés. Ils contribuent à enrichir les relations des associations avec leur public et à élargir la visibilité de leurs projets. Accueillir un volontaire constitue aussi une occasion d'impulser de nouvelles actions, d'investir d'autres thématiques, à partir d'un regard neuf et différent.

En choisissant d'accueillir un volontaire avec la Ligue de l'enseignement, votre association exprime son attachement à l'engagement des jeunes et rejoint un réseau local qui lui permet d'échanger avec d'autres associations, de former ses bénévoles, de nouer de nouveaux partenariats, de participer à des projets communs...

**En se portant garante du contrat  
d'engagement des volontaires,  
la Ligue de l'enseignement vous permet  
de vous concentrer sur le développement  
des projets de votre association :**

- ▷ en vous aidant à définir des missions conformes à l'esprit du service civique qui répondent aux besoins de votre association ;
- ▷ en accompagnant votre équipe dans la sélection et le recrutement des volontaires ;
- ▷ en prenant en charge le suivi administratif, financier ainsi que la couverture assurance de chaque mission ;
- ▷ en organisant la formation civique et citoyenne qui doit être proposée à tous les volontaires, tout en leur permettant de rencontrer d'autres jeunes engagés ;
- ▷ en se chargeant de leur inscription à la formation obligatoire aux premiers secours (PSC-1) ;
- ▷ en assurant la formation de vos bénévoles et salariés au rôle de tuteur.trice ;
- ▷ en participant, à vos côtés, à l'accompagnement au projet d'avenir des volontaires dans le cadre du « double-tutorat » que nous proposons pour chaque mission ;
- ▷ en mettant nos savoir-faire à disposition des volontaires qui souhaiteraient commencer un parcours professionnel dans les métiers de l'animation, du sport, du tourisme ou de la formation.

# DES MISSIONS POUR TOUS, SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'action et le réseau de la Ligue de l'enseignement s'étendent dans de nombreux domaines pour permettre la rencontre entre les motivations des jeunes et les projets des associations.

**Solidarité, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, mémoire et citoyenneté, environnement, santé :** partout en France, nos fédérations proposent un référentiel de 30 missions d'intérêt général, dans toutes les thématiques du service civique.



**LISE BURDIN, PRÉSIDENTE  
D'UNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ**

*« Cette année, deux jeunes en service civique prennent part à l'action de notre association avec le soutien de la Ligue de l'enseignement de la Loire », explique Lise Burdin, Présidente de l'association 3.14, qui anime une école-pilote pour enfants porteurs d'autisme à Roanne.*

*« Avec eux, nous avons lancé de nouvelles actions : des échanges entre les enfants accueillis par l'école et les enfants du quartier, des sorties culturelles communes... »*

Le service civique participe aussi de l'ouverture de l'association sur son environnement : *« Ils contribuent à changer le regard sur le handicap : leur énergie a donné envie aux habitants de s'investir en tant que bénévoles à nos côtés. »*

## NOS ENGAGEMENTS

La Ligue de l'enseignement et ses fédérations s'engagent à accompagner toutes les associations accueillant des volontaires dans la mise en œuvre de ces engagements :

- ▷ ouvrir l'expérience du service civique à tous les jeunes, sur tous les territoires, en favorisant la mixité sociale ;
- ▷ proposer aux volontaires des missions d'intérêt général utiles et enrichissantes, qui ne concurrencent ni l'emploi, ni le bénévolat ;
- ▷ accompagner les jeunes tout au long de leur mission en choisissant ensemble un.e tuteur.trice, qui bénéficiera d'une formation ;
- ▷ offrir un espace de citoyenneté active aux jeunes, en leur donnant les moyens d'être acteurs.trices de leur mission ;
- ▷ agir ensemble pour développer la culture de l'engagement dans notre société, en proposant notamment un programme de formation civique et citoyenne de qualité.

## LE SERVICE CIVIQUE À LA LIGUE DEPUIS 2010

**2 600**  
associations  
accompagnées

**8 mois**  
durée moyenne  
des missions

**13 500**  
jeunes accueillis

**21 ans**  
âge moyen  
des volontaires

**8 000**  
tuteurs.trices  
formé.es

*formation assurée  
avec Unis-cité dans le cadre  
d'une délégation de service public  
confiée par l'Agence du Service civique*

**40**  
nationalités  
représentées



**3**

### QUESTIONS À

**Alexis Michel, référent service civique  
de la Ligue de l'enseignement de la Marne**

**En tant qu'association, pourquoi choisir la Ligue de l'enseignement pour accueillir un.e jeune volontaire ?**

Nous nous efforçons de décharger au maximum les associations des contraintes liées à l'accueil d'un jeune en service civique, pour que leurs équipes consacrent leur temps à l'accompagnement des volontaires et aux projets plutôt qu'aux démarches administratives : c'est un gain de temps et d'efficacité considérable pour les associations qui ont choisi de s'affilier à la fédération.

C'est aussi une sécurité pour leurs responsables, qui bénéficient de l'expérience de la Ligue de l'enseignement à chaque étape, du recrutement jusqu'au bilan de la mission.

C'est enfin un plus pour les tuteurs.trices et les volontaires, qui savent qu'ils peuvent compter sur notre équipe pour répondre à leurs questions, à tout moment.

**Concrètement, comment intervenez-vous pour mettre en relation les associations et les jeunes intéressés ?**

Quand une association qui souhaite accueillir un.e jeune en service civique me contacte, je fais le point sur ses attentes et sur ce qu'elle souhaite proposer, pour construire et rédiger avec elle la mission.

Je m'assure aussi qu'il y ait une bonne compréhension de ce qu'implique l'accueil d'un volontaire, notamment en termes de tutorat et d'accompagnement.

Une fois la mission validée, je diffuse l'offre auprès d'un maximum de jeunes, par différents canaux locaux et nationaux. J'informe les candidat.es intéressé.es sur le statut de volontaire et sur la mission et, s'ils ou elles maintiennent leur candidature, j'organise une rencontre avec l'équipe de l'association.

**Que se passe-t-il une fois que le jeune volontaire a débuté sa mission ?**

En partageant notre agrément, nous partageons aussi la responsabilité de la mission : je rencontre chaque volontaire avec son ou sa tuteur.trice, tout au long de son engagement.

Mon expérience et mon regard, qui n'est pas celui du quotidien de l'association d'accueil, peut aussi aider à résoudre une difficulté passagère par une médiation extérieure. Une relation de confiance, c'est la clef de la réussite et du sens de l'engagement de service civique. Chacun doit pouvoir en retirer du positif.

J'interviens aussi pour créer des connexions avec notre réseau d'associations et structures d'accueil, j'organise des échanges, des événements et des débats afin que les jeunes en service civique se rencontrent à l'échelle du département. Cette mise en réseau permet l'échange de pratiques entre associations et offre aux jeunes un regard différent sur leur engagement.



# REJOIGNEZ NOUS !



## Votre association souhaite accueillir un ou plusieurs volontaires ?

Renforcez vos équipes, bénévoles et salariés, en mobilisant des jeunes volontaires dans des missions utiles et enrichissantes.

Bénéficiez du soutien de la Ligue de l'enseignement pour vous simplifier la gestion administrative et financière du service civique, ainsi que pour l'accompagnement et la formation des volontaires et de leurs tuteurs/trices.

## Pour aller plus loin, pour répondre à vos questions

**Dans chaque fédération départementale de la Ligue de l'enseignement, un coordinateur du service civique peut vous renseigner.**

**Trouvez votre contact sur :**  
[www.service-civique.laligue.org](http://www.service-civique.laligue.org)

## S'associer est une force : rejoignez le réseau de la Ligue de l'enseignement !

Affiliez votre association pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure et de services pensés pour les bénévoles et responsables associatifs : démarches administratives et montage de projets, formation des bénévoles, soutien à la fonction employeur, partage de ressources, etc. ainsi qu'une couverture assurance adaptée aux enjeux de la vie associative.

En rejoignant le réseau de la Ligue de l'enseignement, vous manifestez votre engagement pour une éducation populaire et laïque et votre attachement à une vie associative dynamique, pour peser ensemble sur les politiques publiques locales et nationales.



**Coordonnées dans mon département :**

Mentions légales : conception Agence 4 août - crédits photo : Benoît Debuissier ; Olivier Pezzot et Julien Cregut - Molly's eyes.